



● **Pour voler au sein de la flotte de l'ACVL, tout pilote doit :**

- S'être acquitté de sa cotisation ACVL et de son inscription à la FFA.
- Avoir sa licence et sa qualification monomoteur à piston S.E.P valides.
- Avoir son certificat médical de classe 2 à jour.
- Avoir volé au moins une fois dans les trois derniers mois sur un avion de la flotte.
- Avoir effectué l'année où la prorogation de la qualification SEP n'a pas lieu, un vol d'entraînement biennal (tous les deux ans) avec un instructeur de l'aéroclub. L'intervalle entre les deux vols en double doit être d'au moins six mois, de préférence douze mois.
- Exploiter la check-list de l'avion (série d'actions d'abord, check-list après pour contrôle).
- Respecter le règlement intérieur.

● **Pour emporter des passagers, tout pilote PPL doit :**

- Avoir effectué en commandant de bord ou avec un instructeur :
  - > Trois décollages et trois atterrissages dans les trois derniers mois, si le vol a lieu de jour.
  - > Un décollage et un atterrissage dans les trois derniers mois, si le vol a lieu de nuit.

● **Pour proroger sa qualification SEP, tout pilote doit :**

**Avoir effectué dans les 12 mois précédant la fin de validité, 12 heures de vol incluant :**

- 6 heures en tant que commandant de bord.
- 12 décollages et 12 atterrissages
- Un vol d'entraînement d'une durée minimale d'une heure avec un instructeur habilité.

**Si ces pré-requis sont respectés et effectués, la licence peut être prorogée soit au bureau des licences, soit via SIGEBEL et la signature sur votre licence d'un examinateur habilité.**

**Si un ou plusieurs pré-requis d'expérience récente ne peut être respecté, envisager une prorogation par test avec un examinateur habilité.**

**Si la validité de la SEP est passée, envisager un renouvellement de celle-ci avec un examinateur. Le responsable de la formation établira, en fonction de l'expérience passée et plus ou moins récente, le réentraînement nécessaire avant l'épreuve.**

## ● Retour du vol et restitution des avions

**-Chaque membre veillera à restituer un avion propre, intègre et dans la configuration déterminée par la check-list.**

**-La quantité de carburant ne devra pas être inférieure au quart du réservoir central au moment de la restitution de l'avion.**

**-Tout dysfonctionnement survenu en vol ou au sol devra faire l'objet d'une fiche de dysfonctionnement à votre disposition au club house.**

## ● Particularités des avions

**Le F-GFXL, avion de voyage, possède des particularités en termes de masse, performance, gestion carburant et freinage.**

**Le F-GAVA possède des particularités en terme d'avionique (utilisation du GN5430) et de freinage.**

**Un cours de familiarisation oral ET un vol doit avoir lieu avec un instructeur avant de voler sur ces avions.**

**Profitez du vol de prorogation ou du vol d'entraînement biennal pour vous perfectionner et réactualiser votre expérience récente si besoin est.**

**Très bons vols à tous,**

**Le Chef pilote**

**Nom et Prénom :**

**Date et signature du membre :**